

**PROVINCE DE QUÉBEC**35<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 5 JUIN 1997

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 5 juin 1997*

Aujourd'hui, à quinze heures douze minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner les projets de loi suivants :

- |                    |   |                    |  |
|--------------------|---|--------------------|--|
| n <sup>o</sup> 86  | Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent   | n <sup>o</sup> 121 | Loi modifiant la Loi sur le Conseil permanent de la jeunesse et d'autres dispositions législatives |
| n <sup>o</sup> 90  | Loi modifiant la Loi sur les coopératives afin de permettre la constitution de coopératives de solidarité   | n <sup>o</sup> 126 | Loi modifiant la Loi sur le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre                  |
| n <sup>o</sup> 94  | Loi modifiant la Loi sur l'aide au développement des coopératives   |                    |  |
| n <sup>o</sup> 102 | Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et la Loi sur les régimes complémentaires de retraite afin de favoriser la retraite progressive et la retraite anticipée |                    | La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par l'honorable Administrateur du Québec.    |
| n <sup>o</sup> 103 | Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre et d'autres dispositions législatives  |                    |  |
| n <sup>o</sup> 105 | Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement  |                    |  |